



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toulouse le 27 février 2004



ministère

jeunesse
éducation
recherche



Le Directeur Régional Adjoint
de la Jeunesse et des Sports
chargé de la Haute-Garonne

à

Monsieur ROLLAND
Président de l'association sportive
« Les Amis de la Mer »
22 avenue Frizac
31400 TOULOUSE

Affaire suivie par C. ENGELBACH

Ref : DREF/JFS/CE/BG

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande que vous avez formulée auprès de mes services, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'agrément du **MINISTÈRE DES SPORTS** est accordé sous le numéro :

31 AS 1226

le	27 février 2004
à l'association	« Les Amis de la Mer »
<u>Siège :</u>	22 avenue Frizac 31400 TOULOUSE
<u>Discipline :</u>	Plongée Subaquatique
<u>Affiliation</u>	Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marin

Il vous appartient désormais de veiller avec soin au respect des critères qui ont permis cet agrément, qu'il s'agisse du respect des dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique et ouvert, ou de la transparence de gestion, ou de l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes.

Vous voudrez bien, par ailleurs, me tenir informé des changements qui interviendraient dans la direction de l'association et m'adresser, chaque année le procès-verbal de votre assemblée générale, faisant part des rapports moraux, financiers et d'activités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-François SUBERCAZE